

Le troisième : Le titre ci-dessus où figure la marque d'Anisson et sa devise : *Anni son che fiorisce*. Cette marque est signée *Papillon f.*

Le quatrième (au recto) : *Syllabus et series totius operis*. (Au verso) *Virorum doctorum testimonia de utilitate glossariorum mediæ et infimæ græcitatæ*.

Un extrait du Privilège accordé à Du Cange, le 7 septembre 1683, et transmis par lui à Anisson, le 20 septembre suivant.

Enfin cette mention :

Desiit prælum hujusce primæ editionis, die 23. Junii 1688.

xl pages, comprenant la préface (i à xviii) et la *Grammaire de SIMON PORTIUS* (xix à xl).

2 feuillets non chiffrés, contenant *Tabellæ seu imagines rerum quarundam ad rem præsertim liturgicam aut vestariam græcicam spectantium, quarum vocabula in hoc glossario exponuntur*.

1278 colonnes, contenant la première partie du Glossaire proprement dit, soit les lettres A à H.

TOME SECOND.

Le libellé du titre du tome second est identique à celui du tome premier, sauf pour la tomais (TOMUS SECUNDUS) et pour la mention qui suit *Lugduni*, laquelle, dans le tome second, est ainsi conçue :

**Sumptibus ANISSONIORUM, JOANNIS POSUEL,
ET CLAUDII RIGAUD.**

Ce tome second est ainsi composé :

1 feuillet pour le titre.

Pages 1279 à 1280 et colonnes 1281 à 1794 pour la fin du Glossaire (lettres P à Ω).

214 colonnes pour les *Omissa et addenda in Glossario mediæ et infimæ græcitatæ*.

Pages 1 à 2 et colonnes 3 à 22 : *Notæ sententiarum, mathematicæ, astronomicæ, chymicæ, iatricæ*.

Colonnes 23 à 70 : *Index auctorum græcorum*.

Colonnes 71 à 88 : *Index rerum*.

Colonnes 89 à 96 : *Index dignitatum ecclesiasticarum*.

Colonnes 97 à 102 : *Index botanicus*.

2 feuillets et colonnes 1 à 244 : *Appendix ad glossarium mediæ et infimæ latininitatis*.

